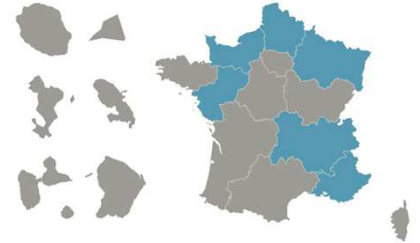


PROGRAMME NATIONAL FTJ EMPLOI - COMPÉTENCES

- En France (2017), secteur de l'industrie : 17% des émissions de GES / secteur de la production d'énergie : 12% des émissions des GES
- Les territoires de la transition vers une économie neutre pour le climat :
 - 33 683 km², soit 6,2 % du territoire métropolitain. Il regroupe près de 11 millions d'habitants, soit 17 % de la population française.
 - plus de 500 000 emplois du secteur industriel, soit plus de 18 % de l'emploi industriel
 - 90 228 personnes, soit 27 % de l'emploi dans les secteurs les plus émetteurs de CO₂
 - Un taux de chômage de plus de 15% (au sens du recensement de la population – INSEE - 2018), soit environ 2 points de plus qu'au niveau national
 - 69,5 % des émissions de CO₂ françaises
- **Une enveloppe de 309 millions d'euros de FTJ** (y compris les crédits d'assistance technique)
- **Plus de 460 millions d'euros de crédits totaux sur la période** (en intégrant les cofinancements)



Pour répondre aux objectifs fixés par l'Accord de Paris de 2015, l'Union européenne a lancé en 2021 le Pacte Vert pour l'Europe, stratégie vers une économie respectueuse des ressources, compétitive et neutre en carbone. Le Fonds de transition juste est l'un des trois piliers du mécanisme pour cette transition juste et inclusive.

Le Fonds pour une transition juste vise à atténuer les effets négatifs de la transition climatique en soutenant les territoires les plus touchés et les travailleurs concernés ainsi que de promouvoir une transition socioéconomique équilibrée.

Le Fonds pour une transition juste se concentre sur les secteurs industriels en déclin ou en transformation en raison du changement de modèle productif lié à la transition énergétique.

Le programme national FTJ 2021-2027

- Le programme national FTJ « Emploi et compétences » vise à soutenir la reconversion ou le perfectionnement professionnel des travailleurs et des demandeurs d'emploi, et à accompagner, et le cas échéant former, les demandeurs d'emploi vers les secteurs de diversification de l'économie du territoire .
- Le programme est en cohérence avec les plans de transition juste (PTTJ) définis par l'Etat et les régions éligibles au FTJ, et en étroite articulation avec les volets FTJ de chacun des programmes régionaux concernés.

Territoires éligibles

- Départements du Nord et du Pas-de-Calais pour la **région Hauts-de-France**
- Département des Bouches-du-Rhône pour la **région Provence-Alpes-Côte d'Azur**
- Départements du Rhône et de l'Isère (pour partie) pour la **région Auvergne Rhône-Alpes**
- Départements du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle (pour partie) pour la **région Grand-Est**
- Départements de l'Eure, de la Seine Maritime (pour partie) pour la **région Normandie**
- Département de la Loire-Atlantique (pour partie) pour la **région Pays-de-la-Loire**

Hormis le cas spécifique des territoires particulièrement vulnérables identifiés,

Les participants et opérations éligibles au PN FTJ devront pouvoir justifier soit d'un **lien avec les secteurs prioritaires** (en déclin ou en transformation), soit avec les **secteurs identifiés dans le cadre de la stratégie de diversification** du PTTJ afférent.

Principales cibles de réalisations et de résultats à l'horizon 2029



- Plus de 78 000 chômeurs accompagnés ou formés
- Plus de 39 000 personnes exerçant un emploi soutenus

Emploi et marché du travail

208 millions d'euros de FTJ, pour 310 millions d'euros de crédits totaux



Actions financées

- Accompagnement dédié par le SPE
- Ingénierie et coordination des acteurs, animation territoriale
- Développement de l'IAE et d'autres solutions de mise en situation professionnelle



Accès à l'emploi
(119 millions € FTJ)



Bénéficiaires

Pour les territoires les plus vulnérables du territoire FTJ :

- Accompagnement des démarches de recrutement inclusives et développement de la prise en compte des aspects sociaux et des achats responsables dans la commande publique et privée
- Accompagnement renforcé vers l'emploi, et notamment la levée des freins périphériques à l'emploi (dont mobilité, accès aux soins, au logement)
- Remobilisation vers l'emploi, par les actions de médiation et d'accès aux droits
- Parcours d'accompagnement de professionnalisation



Territorialisation
des actions

Salariés et demandeurs d'emploi (DE), jeunes en première insertion

Dans les territoires les plus vulnérables : personnes sans emploi, en âge de travailler, dont jeunes éloignés de l'emploi et femmes

Les territoires les plus vulnérables du territoire FTJ sont les suivants :

- l'ancien bassin minier du Nord Pas-de-Calais (correspondant au territoire du projet « Engagement pour le renouveau du bassin minier »)
- et le territoire d'Arles (Provence-Alpes-Côte-D'azur)



Transformation
du marché du
travail
(89 millions € FTJ)



Actions financées

- Actions d'ingénierie du développement des compétences et d'anticipation des mutations économiques
- Appui aux démarches individuelles et collectives de transition professionnelle des salariés
- Accompagnement collectif ou individuel de salariés en reconversion professionnelle
- Dispositifs territoriaux de GPEC
- Renforcement des dispositifs de soutien aux transitions professionnelles ;
- Actions de renforcement de l'attractivité des secteurs de diversification et de promotion de la mixité dans ces métiers .



Bénéficiaires

Salariés et demandeurs d'emploi (DE), jeunes en première insertion

Compétences et formation

89 millions d'euros de FTJ pour 133 millions d'euros de crédits totaux



Actions financées

- Formation et montée en compétence des salariés en lien avec la décarbonation des processus de production et la transformation de leur secteur
- Accompagnement et formation des salariés licenciés des secteurs en déclin et en transformation
- Identification des compétences prioritaires pour les secteurs de diversification
- Capacités des organismes de formation et développement des compétences
- Formation dans les secteurs en transformation et de diversification des demandeurs d'emploi



Formation tout au
long de la vie



Bénéficiaires

Salariés et demandeurs d'emploi (DE), jeunes en première insertion

Dans les territoires les plus vulnérables, personnes sans emploi, en âge de travailler, dont jeunes éloignés de l'emploi et femmes



Territorialisation
des actions

Les territoires les plus vulnérables du territoire FTJ sont les suivants :

- l'ancien bassin minier du Nord Pas-de-Calais (correspondant au territoire du projet « Engagement pour le renouveau du bassin minier »)
- et le territoire d'Arles (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

Où trouver des informations ?

Dépôt et suivi des demandes d'aide via le portail : <https://mesdemarches.emploi.gouv.fr>

Le programme est disponible : <https://fse.gouv.fr/le-programme-ftj>

Contact : <https://fse.gouv.fr/contacts-des-services>

Site internet : <https://fse.gouv.fr/>